

## **Procès-Verbal du conseil municipal du 27 septembre 2024**

---

L'an deux mille vingt quatre, le vingt-sept septembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 septembre 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### **PRÉSENTS :**

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Didier MEGARD, Isabelle SCARABOTTO, Sébastien CHANEL, Pierre BELSOT Michel VENEL, Valérie BOISSON, Adélaïde JACQUOT, Serge VILLET, Jérôme FAIVRE

**EXCUSE(E)(S) :** Laetitia PRINCE, Laetitia PRINCE,

**ABSENT(E)(S) :** /

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

### **1 – PERSONNEL**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité de faire un avancement de grade pour Mme FONTAINE Annick et de nommer Mme DUPRE Cécile en tant que rédacteur.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité ces propositions.*

### **2 – Baux des appartements poste et perception**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la fin des baux aux dates demandées par les locataires et le remboursement des dépôts de garantie.*

*Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité une nouvelle location du logement de la poste à Mme BERTHAUD Lucie, dont le loyer est fixé à 542.00 €*

Le maire rappelle que le logement de la perception est libre.

### **3 – Food-truck**

Le maire informe le conseil de la demande d'emplacement pour le food-truck faite par Mme MARTINEZ Laure sur le parking du Vival. L'installation se ferait tous les midis de 9 h 30 à 14 h 30 du lundi au vendredi et le soir de 18 h 00 à 21 h 00 du lundi au jeudi. Les membres du conseil municipal débattent de l'emplacement qui au regard de la fréquence d'installation et des autres utilisateurs du parking ne semble pas des plus judicieux. Ils proposent donc le parking de l'école en spécifiant qu'il faudra faire attention au bruit d'un éventuel groupe électrogène.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cet emplacement, fixe le tarif de l'emplacement à 100.00 € par mois.*

#### **4 – BOIS**

La commission du bois se tiendra samedi 12 octobre 2024 et les coupes de bois en découleront.  
En raison des intempéries le marquage des bois à couper reste à déterminer. Les dates d'inscriptions et de tirage au sort seront communiquées ultérieurement.

#### **5 – 11 novembre**

La question se pose du lieu du repas puisque le restaurant La Gouillette a fermé. Pour information le vin d'honneur se tiendra au Deschaux. Le prix demandé aux convives reste identique. Le repas se déroulera à la salle des fêtes du Deschaux, servi par un traiteur.

#### **6 – Colis de Noël**

La distribution se fera le 14 décembre 2024. RDV en mairie à 9 h 00.

#### **7 – Travaux**

Le maire informe les membres du conseil municipal que différents travaux doivent être engagés :

- Commande d'une pelle et d'un camion pour des travaux sur certains fossés (problème de roseaux)
- Il faudrait installer 2 portiques pour le parking de l'école pour empêcher les camions d'y stationner
- 3 nids de frelons asiatiques ont été traités.
- Des problèmes d'évacuation des eaux dans le haut de la rue des Miracles (BUCHAILLOT notamment) vont être à traiter (refaire le réseau ?)

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)